



Résolution
2531
(2020)

DIVISION DES AFFAIRES ÉLECTORALES

MANDAT

Le mandat électoral de la MINUSMA en appui au processus électoral au Mali est inscrit dans les tâches prioritaires notamment dans les bons offices et réconciliation de la Résolution 2531 (2020) du Conseil de sécurité de l'ONU. Aux termes dudit Mandat, la Mission est appelée, entre autres, à « Appuyer la tenue d'élections inclusives, libres, régulières, transparentes et crédibles, organisées dans un environnement pacifique, y compris des élections régionales, locales et législatives partielles, selon que de besoin, et, le cas échéant, la tenue d'un référendum constitutionnel organisé dans un environnement pacifique, notamment en fournissant une assistance technique et en prenant des dispositions en matière de sécurité », conformément aux dispositions de l'Accord. La Division des Affaires Electorales (DAE) est chargée de la mise en œuvre dudit Mandat au Mali. Pour ce faire, DAE travaille en étroite collaboration avec le Projet d'Appui au Cycle Électoral (PACE) du PNUD dans le cadre de l'Equipe électorale intégrée des Nations Unies (UNIET).



Activités de la Division

- Appui logistique et technique aux opérations électorales : Conception de plans d'acquisition et de déploiement des équipements et du matériel électoral ; Transport du matériel électoral, de personnels techniques et d'agents électoraux. Supervision des opérations électorales sur le terrain par la mise à disposition de l'administration électorale locale d'assistants électoraux formés et équipés de moyens techniques.
- Appui au Renforcement des capacités techniques et organisationnelles : Conception et organisation d'ateliers, séminaires, colloques, tables rondes, etc. ; Recrutement et mise à disposition de consultants pour un appui technique à l'Assemblée Nationale ; Construction d'entrepôts de stockage de matériels électoraux ; appui à l'Evaluation du processus électoral.
- Appui technique et financier à la sensibilisation, à l'éducation civique et à la communication électorale : Conception, suivi évaluation des campagnes de sensibilisation et d'éducation civique ; Mise en place du Club-Médias-Élections ; Appui au financement de projets spécifiques visant au renforcement des capacités des hommes et femmes des médias.
- Appui à la Promotion de la loi 052 visant à l'implication des femmes à la vie socio politique ainsi que des jeunes pour une participation plus accrue aux élections : Elaboration et la mise en œuvre de stratégies et d'actions visant une participation politique plus accrue des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap au processus électoral. Organisation d'ateliers à l'attention des femmes, des acteurs politiques, des juges électoraux, des organes de gestion des élections.
- Appui à la prévention des violences liées aux élections : Appui à la formation des médiateurs électoraux, leaders politiques, chefs religieux, autorités administratives et journalistes sur la prévention et la mitigation des violences et conflits liés aux élections dans tous les Cercles du Mali.
- Appui à la sécurisation du processus électoral : Déploiement d'escortes, de patrouilles, de la Force de Réaction Rapide et de moyens d'évacuation sanitaire (EVASAN), essentiellement à Bamako et dans les régions du Nord et de Mopti avant, pendant et après les élections ; Renforcement des capacités des Forces de Sécurité Maliennes (FSM) et des FAMA sur la gestion des foules et les techniques de sécurisation des élections.
- Appui à la mise en œuvre des réformes institutionnelles, politiques et électorales. Appui technique au Sous-comité en charge des questions politiques, institutionnelles, et électorale du comité de suivi de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger (CSA) ; Renforcement des capacités de la Commission des lois constitutionnelle, de la législation, de la justice, des droits de l'homme et des institutions de la République de l'Assemblée Nationales.

